

ND 170 NM



DÉTERGENT DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT NON MOUSSANT SANS CHLORE – SANS AMMONIUM QUATERNAIRE

- ✓ Très large spectre d'activité désinfectant
- ✓ Stable, utilisable en solution dans l'eau, à froid ou à chaud, jusqu'à + 80 °C
- ✓ Non inflammable
- ✓ Non moussant, facilement rinçable
- ✓ Dérougissant atelier viticulture
- ✓ Très séquestant du calcaire contenu dans les eaux de lavage

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1246 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	: Alcaline
pH à 1%	: 13.00 environ.
Tension superficielle à 1 %	: 35,0
ASPECT	: Limpide.
COULEUR	: Incolore.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Concentré à haute réserve d'alcalinité, ne présente pas les inconvénients ni les problèmes de corrosivité sur les aciers inoxydables inhérents aux solutions chlorées faiblement basiques.

Haut pouvoir détergent et nettoyant à basse concentration.

Dégraisse, saponifie les graisses d'origine animale ou végétale.

Nettoie et désincruste les dépôts de matières organiques, aliments.

Exerce une action **BACTÉRICIDE et FONGICIDE** sans provoquer la corrosion des inoxydables ou des surfaces chromées.

Utilisable dans les systèmes **N.E.P** ou **CIP** de nettoyage des installations, tuyauteries par circulation.

Nettoie, dégraisse en Agroalimentaires POA, POV les locaux, matériels de transport et de stockage, les récipients, surfaces, matériels en aciers inoxydables, en matières plastiques, stratifiés, polyesters, polyéthylènes, les sols carrelés ou en béton, et autres supports compatibles avec l'utilisation d'un nettoyant alcalin puissant.

DÉSINFECTION :

- **Efficacité BACTÉRICIDE** en présence de substances interférentes (**conditions de saleté**) selon NORME AFNOR NF EN 1276 à 1 %v/v - 5 mn - sur germes test suivants:
- *Escherichia coli* (CIP 54127) - *Staphylococcus aureus* (CIP 4.83)
- *Enterococcus hirae* (CIP 58.55) - *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103467)
- **Efficacité FONGICIDE** selon NORME AFNOR NF EN 1650 à 4 %v/v - 5 mn - (NL/0237/1) et selon la NORME AFNOR NF FN 1650 à 1 % v/v/ - 15 mn sur germes test suivants:
- *Candida albicans* (IP 4872) - *Aspergillus niger* (IP 1431.83)

Enlève, solubilise les taches provenant des tanins d'origine végétale, tanins des vins, gravelle, taches constituées par des incrustations de moisissures ou d'algues.

Utilisation en agroalimentaire pour le nettoyage de surfaces, élimination des graisses et taches des encres à tampon, sur les parois ou dans les bacs, conteneurs, des matériels en inoxydables.

En vitivinicole : nettoyage détachage des matériels : machines à vendanger, bennes, paniers, sols, cuveries, circuits de soutireuses, filtres, etc...

DETARTRAGE des cuves : par circulation trempage, élimination des tartres organiques (gravelle).

Spécial hygiène en agroalimentaire



GRAVELLE



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Diluer dans de l'eau juste avant utilisation dans un récipient en plastique parfaitement propre et rincé, appliquer la solution en bain, pulvérisation ou par circulation (N.E.P.).

Selon le cas, après un pré-rinçage des surfaces, matériels ou circuits à l'eau claire :

- **APPLICATION** par trempage, aspersion, pulvérisation ou circulation avec une solution dans l'eau froide ou chaude (50 à 60°C.)
- **CONCENTRATION** : en traitement bactéricide 1 % v/v en traitement fongicide 4 % v/v

Méthode	Concentration (%)	Température (°C)	Temps (mn)
Trempage	1 à 3	20 à 50	20 à 30
Circulation	1 à 2	50 à 80	5 à 15
Tunnels de lavage	1 à 3	50 à 65	1 à 5

Rinçage complet contrôlé à l'eau potable.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation aqueuse à base d'hydroxyde de sodium, de sels alcalins stabilisants, de N,N-BIS (3-AMINOPROPYL) DODECYLAMINE.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



DANGER

Renferme de l'hydroxyde de sodium

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- désinfectants

Usage TP 2 et TP 4 : N,N-BIS (3-AMINOPROPYL) DODECYLAMINE 2372-82-9 2.40 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Nettoyage du matériel d'application par rinçage à l'eau.

Ne pas utiliser sur alliages légers, étamés, galvanisés ou surfaces sensibles aux produits alcalins.

Dans le cas de surfaces fragiles, faire un essai dans un endroit caché afin d'observer compatibilité et concentration de la solution de nettoyage avec le support.

Conserver à l'abri de la chaleur, de la lumière ou du soleil, stocker dans un endroit tempéré.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas de rejets importants, se conformer à la réglementation locale, neutralisation à un pH compris entre 5.50 et 8.50.

Ne pas rejeter le produit pur à l'égout.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140
 www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com
 Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03

ABSORBANTS
INSECTICIDES

LUBRIFIANTS
RATICIDES

ACIDE
DESOUYDANTS
PHOSPHATÉS
PROTECTEURS
REPULSIFS

ALCALINS
DECAPANTS
TRAITEMENTS
SAVONS

SOLVANTS
AEROSOLS
DEGRAISSANTS
DESINFECTANTS
SHAMPOINGS

NETTOYANTS
GRAISSÉS
SURFACES
CARROSSERIES

